



CAROLINE
Dagneaux

Éducatrice spécialisée

Réalisons *ensemble* vos projets...



Accompagnement
à **domicile** et
à **l'extérieur**



Qui suis-je ?

Une **professionnelle** de 14 ans d'expérience, mobile dans le secteur Drôme-Ardèche.

En constante évolution dans mon métier, j'utilise des méthodes innovantes et m'appuie sur les recommandations des bonnes pratiques professionnelles.

J'adapte mon approche en fonction de vos besoins.

- **Participer** activement au développement du projet de vie de la personne et partager des moments avec les autres professionnels.
- **Valoriser** les compétences et les généraliser.
- **Favoriser** les habiletés sociales et motrices.
- **Développer** l'expression : langage, communication augmentative et alternative.

- ✓ Titulaire d'un Diplôme d'État d'Éducatrice Spécialisée,
- ✓ Pratique avec pictogrammes et gestuelle,
- ✓ Formée aux méthodes d'éducation structurée : PECS - ABA fonctionnelle,
- ✓ Stratégies éducatives, comportementales et sensorielles,
- ✓ Techniques d'animation.

CAROLINE Dagneaux
dagneaux_caroline@yahoo.fr
26160 Portes-en-Valdaine

06 68 62 39 20

Pour qui ?

Les **enfants**, les **adolescents**, les **jeunes adultes** et leurs **familles**.

Les **personnes** en **difficulté** ou en **situation de handicap** (moteur, DI, TED, TSA, TDAH, troubles d'ordre génétique et des apprentissages...).

- **Gestes et outils utiles au quotidien.**
- **Accès et utilisation des biens et services collectifs.**
- **Temps d'intégration dans les collectivités** (crèches, centres de loisirs, ALSH, clubs sportifs, écoles, collèges, IME, foyers...).
- **Ouverture à la culture et aux lieux publics** (bibliothèques, musées, salons, expositions, marchés...).
- **Soutien et guidance parentale.**
- **Coordination des projets et démarches administratives** (collectivités, MDA, institutions, Éducation Nationale, associations, clubs de sports...).



Comment ? Combien ? OÙ ?



En emploi direct :

Salariée rémunérée par CESU régi par CCN

Tarifs :

20 € à 30 € / heure

Comment ça marche ?

Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) permet de payer tous les services à la personne effectués à votre domicile, tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt calculé sur le salaire et les charges de la personne travaillant chez vous.

Vos avantages...

- + Une réduction, un crédit ou une exonération **d'impôt**.
- + Le service "CESU +" facilite la démarche de déclaration et de rémunération mensuelles.

www.cesu.urssaf.fr

Zone d'intervention :

Dans un rayon de 30 km
autour de Montélimar.

Adhérente au collectif
associatif "Handipro84"

www.handipro84.fr

